

EXTRAIT DES CONDITIONS ET TARIFS
DES OPÉRATIONS ET SERVICES
DE LA CONVENTION DE COMPTE DE DÉPÔT
APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Madame, Monsieur,

Vous détenez un compte de dépôt à la Caisse d'Epargne et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La convention de compte de dépôt vous indique les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. La mise à disposition de cette convention vous permet de mieux connaître vos droits et obligations à l'égard de votre Caisse d'Epargne.

Si votre convention de compte ne vous a pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer gratuitement sur simple demande auprès de votre conseiller Caisse d'Epargne.

En complément de la convention de compte, nous mettons à votre disposition les conditions et tarifs de nos services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 01/01/2016 :

- en vous communiquant au moins 2 mois avant leur date d'application les nouveaux tarifs des opérations et services liés à votre convention de compte,
- en tenant à votre disposition, en libre-service dans votre agence, la brochure de nos tarifs,
- en vous donnant la possibilité de consulter nos conditions tarifaires et les conditions générales de votre convention de compte de dépôt à tout moment, en libre accès sur notre site internet www.caisse-epargne.fr.

Souhaitant que ces dispositions contribuent à renforcer notre relation basée sur la confiance et la transparence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Votre Directeur d'Agence

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2016).

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment selon les décisions de la Caisse d'Epargne ou les dispositions réglementaires. La totalité des tarifs actualisés est disponible sur le site Internet de la Caisse d'Epargne Loire-Centre ou sur simple demande dans votre agence.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2016
AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Direct Ecureuil par Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès d'Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	2,50 € par mois - soit 30,00 € par an (hors coût de l'opérateur téléphonique)
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	40,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	46,00 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	40,00 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone Euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	• En agence : 3,60 € par virement • Par Internet : gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit • Frais par paiement d'un prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération dans la limite d'un plafond mensuel de 80 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance des moyens de paiement ⁽¹⁾)	18,30 € par an
Frais de tenue de compte	3,00 € par trimestre, soit 12,00 € par an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance sur Compte, Protection Juridique, SécurMédia, Assurance sur Epargne)

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT
ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Ouverture de compte Gratuit
- Domilis (service de transfert de domiciliation de virements SEPA/prélèvements SEPA) Gratuit
- Service d'aide à la mobilité interbancaire (liste des opérations automatiques et récurrentes) Gratuit
- Désolidarisation compte joint 64,50 €
- Clôture de compte Gratuit

- Relevés de compte papier ou en ligne⁽¹⁾
 - Périodicité mensuelle Gratuit
 - Autre périodicité 1,25 €/relevé supplémentaire
 - Récapitulatif annuel de frais Gratuit

- Tenue de compte
 - Frais tenue de compte (hors offres groupées de services) 3,00 €/trimestre
- Tarification Jeunes (moins de 26 ans) Gratuit
 - Frais de recherche d'adresse inconnue (PND : Pli Non Distribué) 20,00 €/an
- Tarification Jeunes (moins de 26 ans) Gratuit
 - Service rémunération⁽²⁾ - Abonnement 1,50 €/trimestre
 - Édition de BIC/IBAN Gratuit

- Services en agence
 - VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE
 - Versement d'espèces au guichet de votre agence Gratuit
 - Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque Gratuit
 - Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) 5,10 €
 - Remise de chèque(s)⁽³⁾⁽⁴⁾ Gratuit

- RECHERCHE DE DOCUMENT(S)
 - Frais de recherche d'historique de compte (par compte et par année, sur les 10 dernières années) 16,40 €
 - Frais de recherche de documents archivés⁽⁵⁾ (par document demandé, sur les 10 dernières années) 16,40 €
 - Lettres accreditives 16,40 € sur devis
 - Autre recherche⁽⁵⁾
- COFFRE-FORT
 - Frais de location de coffre-fort (selon contenance) à partir de 70,00 €/an

- Service Bancaire de Base Gratuit (service défini à l'article D.312-5 du code monétaire et financier, offert dans le cadre du droit au compte) :
 - L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
 - Un changement d'adresse par an
 - La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
 - La domiciliation de virements bancaires
 - L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
 - La réalisation des opérations de caisse
 - L'encaissement de chèques et de virements bancaires
 - Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
 - Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
 - Des moyens de consultation à distance du solde du compte
 - Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
 - Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(1) Service accessible à tout client abonné à Direct Ecureuil Internet. (2) Hors offre groupée de services. Rémunération des comptes de dépôt interrompue à compter du 01/01/2014 pour les détenteurs de Carte Visa Classic ou Carte Visa Classic IZICarte ou Carte Visa Electron Sensea. Rémunération servie sur le compte de dépôt des détenteurs de Carte Visa Premier ou Carte Visa Premier IZICarte ou Carte Visa Platinum ou Carte Visa Platinum IZICarte ou Carte Visa Infinite : 0,15 %, taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 € de solde créditeur et 0,30 % au-delà. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux. (3) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation). (4) Délai d'encaissement ou d'indisponibilité des fonds jusqu'à 15 jours ouvrés. (5) Hors relevés de compte, hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

2 BANQUE
À DISTANCE

- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
 - Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, ...)⁽¹⁾ Gratuit
 - Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, ...)⁽¹⁾
 - Téléphone⁽²⁾ - n° 32 41 Coût d'un appel local
 - Internet⁽³⁾ Gratuit
 - Direct Ecureuil Mobile⁽²⁾ Gratuit

- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS (AlertEcureuil)
 - Formule Individuelle 2,50 €/mois
 - Formule Famille⁽⁴⁾ 4,00 €/mois
- Tarification Jeunes (moins de 26 ans) 1/2 tarif

- Coffre-fort numérique (3 mois gratuits) 1,20 €/mois
- Tarification Jeunes (moins de 26 ans) 1/2 tarif

- Autres services
 - Service Sécurisation des Opérations en Ligne Gratuit
 - Abonnement Libre Service Ecureuil Gratuit (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne)
 - Service fax (envoi d'une télécopie) 1,13 €/page

3 VOS MOYENS
ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Cartes
 - COTISATIONS CARTES (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)
 - Cartes de paiement et cartes de débit/crédit
 - 50 % de réduction sur la 2^{ème} carte de prix égal ou inférieur sur le même compte (offre non cumulable avec une autre promotion).
 - Carte Visa Infinite débit immédiat ou débit différé 305,00 €/an
 - Carte Visa Platinum IZICARTE⁽⁶⁾ et Carte Visa Platinum débit différé 190,00 €/an
 - Carte Visa Premier IZICARTE⁽⁶⁾ et Carte Visa Premier débit immédiat ou débit différé 131,00 €/an
 - Carte Visa Classic IZICARTE⁽⁶⁾ et Carte Visa Classic
 - débit immédiat 40,00 €/an
 - débit différé 46,00 €/an
 - Carte Visa Electron Sensea 40,00 €/an
- Tarification Jeunes (moins de 26 ans)* 1/2 tarif

* ne concerne pas les Cartes Visa Infinite et Visa Platinum.

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné. (2) Hors coût de votre opérateur téléphonique. (3) Hors coût de votre fournisseur d'accès. (4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé ni divorcé de corps (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre. (5) Carte de crédit associée au crédit renouvelable IZICARTE. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Epargne, SA au capital de 60 793 320 €, siège social : 5, rue Masseran – 75007 Paris, 439 869 587 RCS Paris, Intermédiaire d'Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière : Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans) 12,00 €/an
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif Gratuit
- Refabrication de la carte 8,00 €
- Réédition du code confidentiel 1,50 € par réédition
- Rechargement occasionnel Gratuit
- Cotisation au rechargement programmé 3,00 €/an

- Cartes de retrait
 - Carte Nomade Gratuit
 - Carte Equilibra Interbancaire et Internationale 28,00 €/an
- Tarification Mineurs 1/2 tarif
 - Carte de retrait nationale (fin de commercialisation le 06/04/2014) 24,00 €/an
 - Carte Tribu Cirrus (fin de commercialisation le 06/04/2014) 14,25 €/an
- Carte de crédit
 - Carte Teoz⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) 12,00 €/an
- Services de paiement électronique
 - E-Carte Bleue 11,40 €/an
 - V.me by Visa/S-money Gratuit⁽²⁾

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE
Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone Euro)

- Retrait d'espèces à un DAB* d'une Caisse d'Epargne Gratuit
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :
 - Carte Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE :
 - jusqu'à 3 retraits dans le mois Gratuit
 - à partir du 4^{ème} retrait dans le mois 1,00 €/retrait
 - Carte Visa 1^{er} ou Visa 1^{er} IZICARTE :
 - jusqu'à 6 retraits dans le mois Gratuit
 - à partir du 7^{ème} retrait dans le mois 1,00 €/retrait
 - Carte Visa Platinum ou Visa Platinum IZICARTE Gratuit
 - Carte Visa Infinite Gratuit
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque 6,25 €

- Retraits en devises
 - Frais par retrait d'espèces aux DAB* d'autres banques
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - commission fixe par acte 3,20 €
 - Frais par retrait d'espèces aux guichets agence sans émission de chèque
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - commission fixe par acte 6,25 €

- PAIEMENTS PAR CARTE (LA CARTE EST ÉMISE PAR LA BANQUE)
 - Paiement par carte en euros dans la zone Euro Gratuit
 - Paiement par carte en devises ou paiement en euros (hors zone Euro)
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - maximum de perception par transaction 6,25 €

(1) Tarif au 01/09/2015 pour les contrats souscrits après le 14/09/2009, fixé par Natixis Financement, donné à titre indicatif. Teoz est un produit de Natixis Financement. SA au capital de 60 793 320 €. Siège social : 5, rue Masseran – 75007 Paris – 439 869 587 RCS Paris – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 – qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Ce produit n'est plus commercialisé. (2) Pour S-money, mise en service gratuite, certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money. * Distributeurs Automatiques de Billets.

- LES AUTRES SERVICES
 - Réédition du code de la carte 9,50 €
 - Frais de remplacement d'une carte volée ou perdue Tarif de la carte
 - Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement 20,00 €
 - Frais d'envoi de carte en recommandé (ajustable selon frais postaux) 7,75 €
 - Choix du visuel - visuel personnel
 - Carte Visa Classic IZICARTE, Carte Visa Classic 12,00 €⁽¹⁾
 - Choix du visuel - visuel de collection permanente
 - Carte Visa Classic IZICARTE, Carte Visa Classic 12,00 €⁽²⁾
 - Carte Visa Premier IZICARTE, Carte Visa Premier Gratuit⁽³⁾

- Virements
 - Frais par virement occasionnel ou permanent vers un compte Caisse d'Epargne Gratuit
 - Frais par virement occasionnel vers une autre banque
 - Au guichet de l'agence ou par téléphone 3,60 €
 - Par Internet Gratuit
 - Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire (frais facturés pour l'année et d'avance lors de la 1^{ère} échéance)
 - Au guichet de l'agence ou par téléphone 1,50 €
 - Par Internet Gratuit

- Prélèvements/Titre Interbancaire de Paiement (TIP)
 - PRÉLÈVEMENTS/TIP
 - Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement Gratuit
 - Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Gratuit

- OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT
 - Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvement Gratuit
 - Opposition tout prélèvement SEPA 30,60 €/opération
 - Retrait de consentement/ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)
 - En agence 15,30 €/opération
 - Sur Internet Gratuit
 - Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvement (par couple ICS/RUM ou ICS)
 - En agence Gratuit
 - Ajout d'un émetteur à sa liste blanche
 - En agence Gratuit

- Chèques
 - Mise à disposition du chéquier à l'agence Gratuit
 - Frais d'envoi automatique de chéquier à domicile
 - envoi simple (hors offres groupées de services) Gratuit
 - envoi en recommandé (ajustable selon frais postaux) 7,80 €
 - Frais d'envoi de chéquier à domicile par l'agence
 - envoi simple de 3 à 4,60 €
 - envoi en recommandé (ajustable selon frais postaux) de 10,30 à 11,70 €
 - Frais d'émission d'un chèque de banque 12,00 €
 - Remise de chèque(s) compensable(s) en France :
 - date de valeur = J + 1 jour ouvré⁽⁴⁾ (J : date de comptabilisation) Gratuit
 - Frais de destruction d'un chéquier non retiré dans les deux mois suivant la mise à disposition en agence 7,50 €
 - Renouvellement automatique d'un chéquier Gratuit
 - Délai d'encaissement ou d'indisponibilité jusqu'à 15 jours ouvrés⁽⁴⁾
- OPPOSITIONS SUR CHÈQUE
 - Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 16,00 €/formule
 - Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 28,00 €/carnet
 - Frais pour contestation non justifiée sur paiement par chèque 44,00 €/opération

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). (2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). (3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 12,00 € au-delà. (4) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

- Autres services
 - Service retraits illimités par carte aux DAB* d'autres banques en zone Euro dont France 13,20 €/an
 - Service retraits déplacés à l'international⁽¹⁾ (réservé aux 12/25 ans) 13,20 €/an
 - Service opérations courantes illimitées (chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile en recommandé, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) 31,20 €/an
 - Service franchise d'agios⁽²⁾ 18,00 €/an
 - Services d'épargne automatique Eparfix / Eparplus Gratuit

4 OFFRES GROUPÉES
DE SERVICES

- Bouquet Liberté
Bouquet Liberté est un ensemble de services essentiels pour gérer votre argent au quotidien : un compte de dépôt (simple ou joint) incluant la tenue de compte et le relevé de compte numérique (ou papier), une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle⁽³⁾ ou formule Famille⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾), une autorisation de découvrir⁽⁴⁾⁽⁶⁾, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc.), un service d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus). L'offre comprend un chéquier⁽⁴⁾ et une carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique, ainsi qu'un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne**. Des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire sont proposés en option selon vos besoins. Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services Bouquet Liberté
La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

	Carte Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾⁽⁷⁾ ou Carte Visa Classic ⁽⁸⁾ Electron Sensea ⁽⁸⁾	Carte Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾⁽⁷⁾ ou Carte Visa Premier ⁽⁴⁾	Carte Visa Platinum IZICARTE ⁽⁴⁾⁽⁷⁾ ou Carte Visa Platinum ⁽⁴⁾	Carte Visa Infinite ⁽⁴⁾
Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté (comprenant la carte + les services essentiels)	8,45 €/mois	14,20 €/mois	20,00 €/mois	29,00 €/mois
Jusqu'au 30/04/2014 Tarification Jeunes (18-25 ans) - 50 % du tarif standard				
A compter du 01/05/2014 Tarification Jeunes (12-17 ans) 1 €/mois Tarification Jeunes (18-21 ans) - 75 % du tarif standard Tarification Jeunes (22-25 ans) - 50 % du tarif standard				
Si Assurance sur Compte Formule Famille (au lieu de Formule Individuelle) ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ : cotisation Bouquet Liberté + 1,50 €/mois				
Cartes supplémentaires (de gamme identique ou inférieure à celle existante)	+ 1,05 €/mois	+ 4,50 €/mois	+ 8,00 €/mois	+ 12,50 €/mois

* Distributeurs Automatiques de Billets. ** Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3 (voir opérations et moyens de paiement, cartes). (1) Le souscripteur peut effectuer 4 retraits par mois dans les pays hors zone Euro sans payer de commission à la Caisse d'Epargne et un nombre illimité dans les pays de la zone Euro. (2) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les agios supplémentaires restent dus (cf. conditions particulières). (3) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance sur Compte, Protection Juridique, SécurMédia, Assurance sur Epargne). (4) Service non commercialisé auprès des mineurs. (5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé ni divorcé de corps (époux(se), concubine), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre. (6) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne. (7) Carte de crédit associée au crédit renouvelable IZICARTE. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Epargne, SA au capital de 60 793 320 €, siège social : 5, rue Masseran – 75007 Paris, 439 869 587 RCS Paris, Intermédiaire d'Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière : Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve de l'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. (8) Commercialisé sous certaines conditions auprès des mineurs.

■ Bouquet Liberté (suite)

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DU BOUQUET LIBERTÉ	
Service retraits illimités aux DAB* d'une autre Banque (zone Euro dont France)	1,10 €/mois
Service retraits déplacés à l'International ⁽¹⁾	1,10 €/mois
Coffre-fort numérique ⁽²⁾ Tarification Jeune (< 26 ans)	1,20 €/mois Gratuit pour les nouvelles souscriptions à compter du 01/05/2014
Service opérations courantes illimitées ⁽²⁾ (chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)	2,60 €/mois
E-Carte Bleue ⁽²⁾	0,95 €/mois
AlertEcuireuil : • Formule Individuelle • Formule Famille ⁽²⁾⁽³⁾ Tarification Jeune (< 26 ans)	2,50 €/mois 4,00 €/mois Gratuit pour les nouvelles souscriptions à compter du 01/05/2014
Franchise d'agios ⁽²⁾⁽⁴⁾	1,50 €/mois
Assurance sur Epargne ⁽²⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	27,00 €/an
Protection Juridique ⁽²⁾⁽⁶⁾⁽⁸⁾ • Contrat souscrit avant le 23/03/2014 • Contrat souscrit à partir du 24/03/2014	69,71 €/an 80,33 €/an
Sécur'Média ⁽²⁾⁽⁶⁾⁽⁹⁾ • Formule 1 Individuelle • Formule 2 Individuelle • Formule 1 Famille ⁽³⁾ • Formule 2 Famille ⁽³⁾	39,00 €/an 81,00 €/an 58,00 €/an 111,00 €/an
Dans la liste des produits ci-dessus : Pour 1 service complémentaire souscrit : Pour 2 services complémentaires souscrits : Pour 3 services complémentaires souscrits et plus : Tarification Jeune (< 26 ans)	10 % de remise ⁽⁷⁾ sur le prix à l'unité 20 % de remise ⁽⁷⁾ sur leur prix à l'unité 30 % de remise ⁽⁷⁾ sur leur prix à l'unité 50 % de remise⁽⁷⁾ sur le prix à l'unité pour tous les services complémentaires

* Distributeurs Automatiques de Billets. (1) Service réservé aux 12-25 ans. Le souscripteur peut effectuer 4 retraits par mois dans les pays hors de la zone Euro sans payer de commission à la Caisse d'Epargne et un nombre illimité dans les pays de la zone Euro. (2) Service non commercialisé auprès des mineurs. (3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé ni divorcé de corps (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre. (4) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les agios supplémentaires restent dus (cf. Conditions Particulières). (5) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne). (6) Tarif en vigueur au 01/09/2015. Intègre les frais de gestion. (7) Les remises sur les services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

■ Forfaits Satellis

SATELLIS INTÉGRAL* (cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 02/10/2010)	
• Avec une Carte Visa Infinite	31,65 €/mois
• Avec une Carte Visa Premier IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Premier, à débit immédiat ou différé	16,30 €/mois
Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif	

SATELLIS ESSENTIEL ASSURANCES* (cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 02/10/2010)	
• Avec une Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea ou Visa Teranga	9,85 €/mois
• Option débit différé sur Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic	+ 0,60 €/mois
Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif	
SATELLIS ESSENTIEL* (cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 01/06/2007)	
• Avec une Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea ou Visa Teranga	8,70 €/mois
• Option débit différé sur Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic	+ 0,60 €/mois
Tarification Jeune (18-25 ans) 1/2 tarif	

OPTION CARTE SUPPLÉMENTAIRE POUR SATELLIS INTÉGRAL, SATELLIS ESSENTIEL ASSURANCES ET SATELLIS ESSENTIEL	
50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau sur compte joint (offre non cumulable avec une autre promotion)	
• 2 ^{ème} Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea	1,67 €/mois
• 2 ^{ème} Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Classic à débit différé	1,92 €/mois
• 2 ^{ème} Carte Visa Premier IZICARTE ⁽¹⁾ ou Carte Visa Premier	5,46 €/mois

SATELLIS AUTONOMIE* (cotisation à une offre groupée de services destinée aux majeurs protégés)	
• Carte Equilibra (carte de retrait sécurisée) ou carte Visa Electron Sensea	
• Chéquier	
• Assurance moyens de paiement ⁽²⁾	
• Service Opposition ⁽²⁾	
• Satellis Assurance ⁽²⁾	
• Frais de tenue de compte	
• Relevé multiproduit mensuel	
• Refabrication ou réédition du code de la carte si perte ou vol (1 par an)	
• Eparplus	
• Chèque de banque (1 par an)	
• Un virement ponctuel ou permanent vers un autre établissement bancaire	
Satellis Autonomie avec Carte Equilibra	2,80 €/mois
Satellis Autonomie avec Carte Visa Electron Sensea	3,95 €/mois

* Rémunération de compte de dépôt interrompue à compter du 01/01/2014 pour les détenteurs de Carte Visa Classic ou Carte Visa Classic IZicarte ou Carte Visa Classic Electron Sensea. Rémunération servie sur le compte de dépôt des détenteurs de Carte Visa Premier ou Carte Visa Premier IZicarte ou Carte Visa Platinum ou Carte Visa Platinum IZicarte ou Carte Visa Infinite : 0,15 %, taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 € de solde créditeur et 0,30 % au-delà. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

(1) Carte de crédit associée au crédit renouvelable IZICARTE. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Epargne, SA au capital de 60 793 320 €, siège social : 5, rue Masseran – 75007 Paris, 439 869 587 RCS Paris, Intermédiaire d'Assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière : Service Consommateurs - 89 quai Painhard et Levasor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Service non commercialisé pour les mineurs. (2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance).

■ Forfait Compte Technique (offre groupée de prestations destinée à la gestion des comptes des Personnes Protégées)

■ Offres réservées aux Jeunes

COTISATION À L'OFFRE COLOC' (18-30 ANS) (cotisation à une offre groupée de services)	
• Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier	•
• Direct Ecuireuil (accès à la banque à distance)	•
Cotisation Offre Coloc' Gratuit	
• En option : une carte Visa Electron Sensea pour chacun des colocataires	1 €/carte/mois

Les offres suivantes ne sont plus commercialisées. Elles restent en vigueur jusqu'à leur terme contractuel.

COMPTE TRIBU (12-15 ANS) (cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 06/04/2014)	
• Carte Tribu Cirrus	•
Cotisation Compte Tribu 1 €/mois	
SOLUTION 16-17 ANS (cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 30/06/2014)	
• Carte Visa Electron Sensea	•
Cotisation Solution 16-17 Gratuit jusqu'à 18 ans puis 1 €/mois	

FUTÉO 18-25 ANS (cotisation à une offre groupée de services - fin de commercialisation le 01/05/2014)	
• Carte Visa Classic à débit immédiat	•
Cotisation Futéo 18-25 ans 1 €/mois	
• 2 ^{ème} Carte Visa Classic à débit immédiat sur Futéo joint	+ 1 €/mois

■ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité)

• La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	•
• Une carte de paiement à autorisation systématique	•
• Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement	•
• teneur du compte	•
• Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité	•
• Deux chèques de banque par mois	•
• Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement	•
• Un système d'alerte sur le niveau du solde du compte	•
• La fourniture de relevés d'identité bancaire	•
• Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2	•
• Un changement d'adresse une fois par an	•
Cotisation à une offre groupée de services OCF 36 €/an soit 3 €/mois	

5 DÉCOUVERTS ET INCIDENTS

■ Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).
8,00 € par opération dans la limite d'un plafond mensuel de 80 €*
* Pour les détenteurs de l'OCF et les bénéficiaires des Services Bancaires de base : 4 € par opération, dans la limite d'un plafond mensuel de 20 €.

■ Opérations particulières

• Frais par saisie-attribution et avis à tiers détenteur	103,00 €
• Frais par opposition administrative	
10 % du montant dû au Trésor Public	maximum 103,00 €/acte
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €

■ Incidents de paiement

REJET DE CHÈQUE	
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾ :	
• Chèque inférieur ou égal à 50 €	22,00 €/rejet ⁽²⁾
• Chèque supérieur à 50 €	42,00 €/rejet ⁽²⁾
Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €, comprenant :	
• Les frais de dossier	•
• Les frais de rejet de chèque	•
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi recommandé à la demande du client)	•
• Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co titulaire	•
• Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction	•
• La déclaration BDF (Banque de France)	•
• Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire	•
• Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire	•
• Les frais de blocage de provision pour régularisation	•
• Les frais de délivrance du certificat de non-paiement	•

ÉMISSION D'UN CHÈQUE SANS PROVISION (CONSÉQUENCES)
Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques pour une durée de 5 ans. Il est possible de régulariser sa situation à tout moment durant cette période.

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Frais de rejet de prélèvement, TIP, télérelèvement pour défaut de provision	
• Prélèvement inférieur ou égal à 20,00 €	
• Prélèvement supérieur à 20,00 €	12,00 €/rejet ⁽²⁾⁽³⁾

Frais dans la limite du montant rejeté⁽³⁾

Frais dans la limite d'un plafond mensuel de 200,00 €⁽³⁾

INCIDENTS LIÉS A VOS CARTES	
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol, ou usage frauduleux	Gratuit
• Frais pour contestation sur opération carte non justifiée	44,00 €/opération
• Frais de radiation d'inscription pour usage abusif carte	36,40 €
• Mise sous surveillance du compte suite à incident de paiement par carte	20,00 €
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	46,00 €
• Frais de capture d'une carte pour usage abusif par un commerçant ou par un DAB* d'une autre banque	140,00 €

(1) Les frais ne sont pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours. (2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément. (3) Pour les détenteurs de Service Bancaire de Base ou de l'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité) : une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite d'un plafond mensuel de 30 €. * Distributeurs Automatiques de Billets.

Frais divers	
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• 1 ^{ère} lettre	12,85 €
• 2 ^{ème} lettre	25,50 €
• Frais de lettre de mise en demeure pour compte débiteur	29,00 €
• Commission d'ouverture de dossier de contentieux (par dossier)	60,00 €
• Chèque payé en période d'interdiction bancaire	15,00 €

6 DÉCOUVERTS

■ Découverts (accessibles à partir de 18 ans)

• Autorisation de découvert* permanent	
• Taux débiteur annuel en vigueur au 01/09/2015	14,00 %
• Frais annuels de gestion	
- hors offres groupées de services	14,00 €/an
- avec offres groupées de services	Gratuit
• Autorisation de découvert* ponctuel	Nous consulter
• Découvert non autorisé (autorisation exceptionnelle de disposer de fonds au-delà du solde du compte ou de l'autorisation de découvert convenue) :	
• Taux débiteur annuel en vigueur au 01/09/2015	19,94 %
Le taux débiteur annuel est plafonné au taux d'usure fixé par les pouvoirs publics. Il est susceptible de variation à chaque trimestre, se renseigner en agence.	

* Le Taux Annuel Effectif Global (T.A.E.G.) est indiqué sur votre relevé de compte, il est fonction du montant et de la durée du découvert, il est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Par exemple, pour une autorisation de découvert de 500 € au taux débiteur annuel de 14 % et pour une utilisation constante de ce découvert dans son intégralité sur une durée de 20 jours, le T.A.E.G. sera de 15,02 %. Le T.A.E.G. indicatif est calculé conformément à l'article R. 313-2 du Code de la consommation. Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

7 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

■ Cotisations⁽¹⁾

• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
• Assurance sur Compte Formule Individuelle ⁽²⁾	36,00 €/an
• Assurance sur Compte Formule Famille ⁽²⁾⁽³⁾	57,60 €/an
• Assurance Moyens de Paiement	18,30 €/an
• Assurance perte/vol carte (cartes à autorisation systématique Visa Electron Sensea et cartes Visa)	13,20 €/an
• Satellis Assurance	15,30 €/an
• Service Opposition	22,00 €/an
• Sécur'Média ⁽²⁾⁽⁴⁾	
• Formule 1 Individuelle	39,00 €/an
• Formule 2 Individuelle	81,00 €/an
• Formule 1 Famille ⁽⁵⁾	58,00 €/an
• Formule 2 Famille ⁽⁵⁾	111,00 €/an
• Assurance sur Epargne ⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	27,00 €/an
• Protection Juridique ⁽²⁾⁽⁶⁾	
• Contrat souscrit avant le 23/03/2014 ⁽⁷⁾	69,71 €/an
• Contrat souscrit à partir du 24/03/2014	80,33 €/an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa). (2) Tarif en vigueur au 01/09/2015. Service non commercialisé auprès des mineurs. (3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé ni divorcé de corps (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre. (4) dont 3,00 € de frais de gestion. (5) Pour toute souscription depuis le 22/11/2010. (6) dont 4,00 € de frais de gestion. (7) Arrêt de commercialisation.

8 NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :
ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾
Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾
Pour toute perte ou tout vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.
ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾
Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Epargne.
SITE INTERNET : www.caisse-epargne.fr⁽³⁾
Pour toute information complémentaire.

9 RÉSOUDRE UN LITIGE

■ Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation.
C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.
En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT : Caisse d'Epargne Loire-Centre Service Relations Clientèle 36, allée Ferdinand de Lesseps CS 90657 37206 Tours Cedex	PAR INTERNET : www.caisse-epargne.fr ⁽³⁾ (région Loire-Centre) rubrique "Numéros utiles" "Service Relations Clientèle"
PAR TÉLÉPHONE : 09 69 36 27 38 ⁽¹⁾	

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours.
Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à 60 jours.

■ Médiateur de la Caisse d'Epargne Loire-Centre
Si les échanges avec votre agence et le Service Relations Clientèle n'ont pas abouti à une solution qui vous convienne, vous pouvez saisir le Médiateur Caisse d'Epargne dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la charte de médiation.
Le recours à la médiation est gratuit pour le client et se fait uniquement par écrit :
• sur son site Internet : www.lemediateur.bfb.fr⁽³⁾
• par mail : mediateur@bfb.fr⁽³⁾
• par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre - CS 151 - 75422 Paris cedex 09

■ Médiateur de l'AMF
L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution des ordres - délais, contenu -, les problèmes de tenue de compte-titres, ...)⁽⁴⁾.
Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :
Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

(1) Appel non surtaxé, hors surcoût éventuel selon opérateur (2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances. (3) Selon coût de votre fournisseur d'accès. (4) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du Code Monétaire et Financier et charte de la médiation de l'AMF disponibles sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org

EXTRAIT DES
CONDITIONS ET TARIFS
DES OPÉRATIONS ET SERVICES
BANCAIRES AUX PARTICULIERS
A compter du 1^{er} janvier 2016

CAISSE D'EPARGNE

LOIRE - CENTRE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



Caisse d'épargne et de prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 374 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526. Titulaire de la carte professionnelle n°432 647 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Préfecture du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex. Imprimerie Copie 45 à Chécy. DMPAP 09/2015.